

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	28
Représentés	11
Absents	4

Votes	
Pour	39
Contre	/
Abstention	/

**Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le**

24 OCT. 2022

de la publication le

24 OCT. 2022

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 19 octobre 2022

Le dix-neuf octobre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 12 octobre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONDENEIGE Matthias, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, SASU Hancès, GARROUT Karim, DIMNET Jocelyne, LORES Monique, CHIRrane El Arbi, BANCE Stéphane, CHALBI Yacin, LANTERNIER Lucie, DESROCHES Damien, FOURNIER Laura, DESPRES Catherine, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien, HUTIN Sébastien

Étaient représenté.e.s :

M COELHO Vasco	mandat à Mme FRANCISOT Amandine
M. BRULANT Marina	mandat à M MARQUES Henrique
M. THIAM Moustapha	mandat à M. SAYADI Walid
Mme COHEN Rachel	mandat à M. DRUART
Mme FADLI Hafida	mandat à M. CHALBI Yacin
M. OMRANE Alain	mandat à Mme HACHE Bénédicte
Mme BEZACE Mathilde	mandat à M. FONDENEIGE Matthias
M. BOLLE-DALLIAH Kristian	mandat à M. ID ELOUALI Ali
M. BOURVEN Julien	mandat à Mme SASU Hancès
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme MARTIN Mélisande	mandat à Mme LANTERNIER Lucie

Étaient absents : Ms AOUMMIS Hassan, HABI Hacène Mmes BENKAHLA Malika, LEMOINE Nathalie

Secrétaire de séance : Mme Hancès SASU

O B J E T

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL 19 OCTOBRE 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la modification du nombre de commissions municipales et aux modifications intervenues au sein du conseil municipal, il convient de modifier la composition des commissions municipales.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les compositions modifiées.

– LE CONSEIL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu l'article L 2121.22 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération N° 20.104 du 23 septembre 2020 créant les Commissions Municipales,
- Vu la délibération N° 20.105 du 23 septembre 2020 relative à la composition des commissions,
- Vu la délibération du 19 octobre 2022 modifiant le nombre de commissions municipales,
- Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal,

DÉLIBÈRE

Article 1 : Modifie la délibération N° 20.105 du 23 septembre 2020 relative à la composition des commissions.

Article 2 : Constitue les différentes COMMISSIONS MUNICIPALES de la façon suivante :

1

Commission Finances/Commerces/Marchés/Développement économique/Emploi/Insertion

Sont élu-e-s à la Commission Finances/Commerces/Marchés/Développement économique/ Emploi/Insertion

1. Amandine FRANCISOT	7. Moustapha THIAM
2. Ali ID ELOUALI	8. Alain OMRANE
3. Vasco COELHO	9. Matthias FONDENEIGE
4. Yamina LAJILI	10. Thierry BALIAS
5. Walid SAYADI	11. Fabien GUILLAUD-BATAILLE
6. Danièle GAULIER	12. Catherine DESPRES

2

Commission Sécurité/Travaux/Voiries/Déplacements/Stationnement/Urbanisme/ Logement/Développement durable Nature en ville/Propreté

Sont élu-e-s à la Commission Sécurité/Travaux/Voiries/Déplacements/Stationnement/Urbanisme/ Logement/Développement durable Nature en ville/Propreté

1. Ali ID ELOUALI	7. Karim GARROUT
2. Stéphane BANCE	8. Frédéric DRUART
3. Kristian BOLLE	9. Amandine FRANCISOT
4. El Arbi CHIRRANE	10. Catherine DESPRES
5. Yacin CHALBI	11. Hassan AOUMMIS
6. Henrique MARQUES	12. Fabien GUILLAUD-BATAILLE

**Commission Vie Éducative/Enfance/Petite Enfance/Centres Sociaux/Sports/
Jeunesse/Action Sociale/Handicap/Hygiène Santé**

**Sont élu-e-s à la Commission Vie Éducative/Enfance/Petite Enfance/Centres Sociaux/Sports/
Jeunesse/Action Sociale/Handicap/Hygiène Santé**

1. Bénédicte HACHE	7. Yamina LAJILI
2. Marina BRULANT	8. Henrique MARQUES
3. Lucie LANTERNIER	9. Julien BOURVEN
4. Mathilde BEZACE	10. Martine FOURNIAUD
5. Hafida FADLI	11. Terence ESSONE MENGUE
6. Sabrina FONTAINE	12. Malika BENKAHLA

Commission Culture/Évènements/Vie Associative/Citoyenneté/Politique de la ville

**Sont élu-e-s à la Commission Culture/Évènements/Vie Associative/Citoyenneté/Politique de la
ville**

1. Sushma OSTERMEYER	7. Hancès SASU
2. Monique LORES	8. Damien DESROCHES
3. Frédéric DRUART	9. Karim GARROUT
4. Matthias FONDENEIGE	10. Thierry BALIAS
5. Sabrina FONTAINE	11. Martine FOURNIAUD
6. Danièle GAULIER	12. Malika BENKAHLA

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance le 19 octobre 2022

Pour extrait conforme,

Tonino RANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

